



Photos : R. Collange, J. Lhuillier



Formulaire inscription 2017

À compléter et à retourner avec votre règlement.

NOM : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Tél. : _____ Email : _____

Je souhaite participer au stage intitulé : _____

Qui se déroule du _____ au _____

Je verse un acompte 50% pour réservation : _____

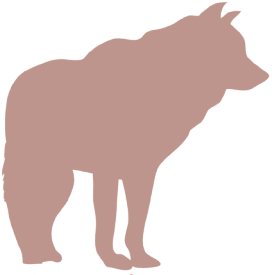
Pour nous aider à adapter au mieux le stage à l'ensemble des participants, merci de décrire en quelques lignes votre situation actuelle, votre motivation à participer au stage, vos attentes.

Remarques sur votre santé, exigences alimentaires : _____

Mille Traces - Rousset-en-Vercors - 26420 Saint-Agnan-en-Vercors
Tél./fax: 04 75 48 13 77 - contact@mille-traces.org - www.mille-traces.org

0000

Le loup, un animal passion



Lieu, date, public

Saint-Agnan en Vercors (26420)
6/7/8 février 2015
Adultes

Programme du stage

Ce programme est donné à titre indicatif et non contractuel. Il pourra être modifié en fonction de la météo ou pour toute autre raison jugée nécessaire par l'association Mille-Traces.

• 1er jour : Accueil et installation des stagiaires.

Présentation du stage et de l'association Mille-Traces.

Sortie sur le terrain après le déjeuner, découverte du massif, sa géologie, son couvert forestier, sa faune sauvage. Les mesures de sécurité à prendre en montagne, apprendre à préparer un « fond de sac », s'orienter.

En soirée, projection le retour du loup en France.

• 2ème jour : Sortie de terrain à la journée avec repas tiré du sac :

Le territoire des loups du Vercors, effectifs, zones estivales, zones hivernales, reconnaissance des indices de présence, impact de la transhumance sur les paysages, relation troupeaux-loups, relations faune sauvage-loup, etc....

Soirée conviviale d'échanges d'expériences naturalistes.

• 3ème jour : Sortie de terrain à la journée avec repas tiré du sac :

Suite du suivi de terrain et/ou intervenant (berger, éleveur, vétérinaire, ou agent de l'administration ONF, PARC, Réserve, ou ONCFS).

Après-midi : bilan et départ.

Formalités administratives

L'inscription définitive au stage est enregistrée par l'association, à réception des pièces suivantes :

- Fiche d'inscription remplie et signée
- Chèque d'acompte du séjour
- Bulletin d'adhésion à Mille-Traces avec chèque de versement
- Le solde est à régler au début du stage

Informations générales

Accès et transport :

Le transport est à la charge des stagiaires. Dans la mesure du possible, un regroupement des participants peut être effectué en gare de Valence. Contacter l'association la semaine précédant l'arrivée pour tous renseignements. Nous vous communiquerons dès que possible les coordonnées des participants pour un éventuel covoiturage.

Assurance :

Les participants à nos stages sont couverts par une assurance qui garantit les risques matériels, corporels et la responsabilité civile par l'adhésion à notre association.

Annulation :

L'annulation venant de l'association est suivie du remboursement de l'avance. Le stage sera maintenu à partir de 6 participants.

En cas d'annulation du participant moins de 15 jours avant le début du stage, l'acompte ne sera pas remboursé.

Conditions de participation et coût

Coût pédagogique 60 euros/jour/personne.

Hébergement et pension complète pour les 3 jours possible (sur demande) : 50 euros/jour/personne.

Stage maintenu à partir de 6 participants. 12 personnes au maximum.

Date limite d'inscription : 6 janvier 2015

Renseignements et inscription :

Mille Traces - Rousset-en-Vercors - 26420 Saint-Agnan-en-Vercors

Tél./fax: 04 75 48 13 77

contact@mille-traces.org - www.mille-traces.org



04 75 48 13 77